***Appel à manifestation d’intérêt***

***Participation au Projet de «Renforcement de la reconnaissance et des capacités des acteurs tripolitains à faire face aux crises sur leur territoire»***

## **Contexte**

L’Institut Bioforce, le Groupe URD, et North LEDA ont constitué un Consortium pour développer et conduire conjointement un projet visant à renforcer la reconnaissance et les capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs tripolitains à faire face aux crises sur leur territoire. Ce projet d’une durée de 3 ans est cofinancé par l’Agence Française de Développement et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les bénéficiaires ciblés par cette action sont les suivants : 30 Organisations de la Société Civile (OSC) locales intervenant sur le territoire de Tripoli ; la Municipalité de Tripoli.

Le projet est structuré autour des 3 axes suivants :

* Résultat 1 : Les OSC sont en capacité de se positionner dans le jeu d’acteurs, d’être proactives, porteuses de vision, et de travailler en synergie ;
* Résultat 2 : La Municipalité de Tripoli est en capacité de se positionner en relation avec les OSC, et de mettre en œuvre son mandat pour faire face aux crises sur son aire d’influence ;
* Résultat 3 : Un dispositif paritaire réunissant les acteurs locaux publics/privés/associatifs est structuré pour faire face aux crises.

## **Objet de l’Appel à Manifestation d’Intérêt**

A travers cet appel à manifestation d’intérêt, le Consortium souhaite proposer aux Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans le district de Tripoli de bénéficier des activités prévues dans le cadre du projet. Les activités présentées ci-dessous sont susceptibles d’évoluer en fonction des résultats de la mission de diagnostic conduite en début de projet.

Le résultat 1 du projet comprend à la fois des activités de renforcement collectives (ciblant un groupe d’organisations) et individuelles (ciblant chaque OSC individuellement).

***Appui à la formalisation et la structuration d’un réseau d’OSC***

Au total 30 OSC du territoire tripolitain seront ciblées par le projet. Pour que les OSC soient plus fortes collectivement, le projet prévoit un appui à la formalisation d’un système de coordination territorial entre elles dans un premier temps. L’activité 1.1 sera lancée dès le début du projet. Néanmoins, ce travail se consolidera tout au long de la durée du projet, étant entendu que l’état de « maturité du réseau » sera différent au début et à la fin du projet et dépendra de la mise en place des activités de renforcement des OSC. Cette activité comprend également l’appui à l’élaboration d’une stratégie collective de plaidoyer pour aider les OSC ciblées de se positionner dans le jeu d’acteurs impliqués dans la préparation et la réponse aux crises sur leur territoire, d’être reconnues et de se faire entendre. Cette stratégie permettra aux OSC de renforcer leurs capacités collectives de plaidoyer, et leur leadership.

***Appui à la réalisation d’autodiagnostics des capacités des OSC***

Afin que les OSC ciblées puissent apporter leur propre contribution à la prévention et la réponse aux crises susceptibles de se produire sur leur territoire, le projet mettra à leur disposition un outil d’autodiagnostic des capacités, et les accompagnera dans la réalisation de cet autodiagnostic. L’autodiagnostic sera réalisé à partir de l’analyse des capacités spécifiques à l’OSC, mais également à partir d'éléments externes influençant sa capacité d'action (capacités des autres acteurs locaux, systèmes de coordination, etc.). Par ailleurs, l’outil a été conçu de manière à ce que chaque OSC ciblée réalise elle-même son diagnostic, en recourant à un appui externe limité, et qu’elle soit en mesure de procéder régulièrement à son autodiagnostic, en dehors de la durée du projet (en cas d’évolution de la situation par exemple).

***Appui à l’élaboration de plans de renforcement des capacités de chaque OSC en fonction des priorités dégagées par l’autodiagnostic***

L’outil d’autodiagnostic permettra à chaque OSC ciblée de dégager ses propres axes prioritaires de renforcement. Les partenaires du projet accompagneront ensuite les OSC dans l’élaboration de leurs plans de renforcement respectifs. D’une manière générale, ce type de plans de renforcement est habituellement orienté en fonction d’une vision des acteurs locaux comme des partenaires de mise en œuvre des ONG Internationales ou des services centraux des ministères. Ici il s’agira de créer un espace où les OSC locales concevront elles-mêmes leurs plans de renforcement à partir des axes prioritaires dont elles auront décidé, et non à partir de priorités décidées pour eux par des partenaires externes.

***Appui à la mise en œuvre opérationnelle des plans de renforcement des OSC***

Les priorités dégagées par l’analyse des plans de renforcement seront traduites dans une proposition chiffrée de listes d’actions prioritaires de renforcement à financer dans le cadre du projet. Cette proposition sera validée par le Comité de Pilotage et le Comité Consultatif du projet. Il pourra s’agir du type d’activités de renforcement suivantes : formation-action, échanges entre pairs, développement de modèles économiques, développement de stratégies RH, recrutement, coaching, élaboration de référentiels (procédures, etc.), développement d’actions de plaidoyer, suivi accompagnement (par exemple dans la recherche de financement, ou l’élaboration de projets), etc. Le projet permettra d’appuyer la réalisation d’actions prioritaires prévues dans les plans de renforcement des OSC.

***Appui à l’évaluation de la capacité collective des OSC***

Le projet appuiera les OSC du territoire tripolitain à évaluer leur capacité collective à partir de l’analyse du contexte et des résultats des autodiagnostics réalisés par les OSC. L’analyse de la capacité collective aboutira à l’élaboration d’un plan de renforcement collectif.

***Appui à la mise en œuvre opérationnelle d’actions collectives***

L’accès aux financements étant une condition d’autonomisation des OSC, le projet organisera la mise en place d’un système de micro-financement afin d’accompagner la mise en œuvre d’actions collectives de renforcement.

Une enveloppe globale de 230 000 € permettra de financer la mise en œuvre des plans de renforcement individuels des OSC ainsi que des actions collectives.

Au-delà des activités prévues dans le cadre du résultat 1, les OSC pourront également être impliquées dans d’autres activités de coordination avec les autres acteurs présents sur le territoire de Tripoli (Municipalité par exemple). Les OSC pourront notamment être parties prenantes dans la définition et la mise en place d’un mécanisme de coordination paritaire local de réponse aux crises. Cette activité répond à la nécessité d’une réponse collective et coordonnée sur le territoire de Tripoli. La mise en place d’un dispositif paritaire permettra de garantir que les acteurs, dans leur diversité (acteurs privés, publics, associatifs intervenant autant dans le domaine économique et social qu’humanitaire), construisent une compréhension commune des besoins et des risques sur leur territoire.

## **Critères d’éligibilité**

Cet appel à manifestation d’intérêt est ouvert à toute OSC :

* Enregistrée en tant qu’association auprès du Ministère de l’Intérieur du Liban ;
* Apolitique ;
* A but non lucratif ;
* Opérationnelle dans le district de Tripoli ;
* Justifiant d’une durée d’existence et d’une expérience d’au moins 3 ans ;
* Employant au minimum 2 salariés permanents.

## **Constitution du dossier**

Les OSC remplissant les critères d’éligibilité ci-dessus et souhaitant faire partie des 30 structures bénéficiaires du projet doivent manifester leur intérêt en fournissant un dossier constitué des pièces suivantes :

* Le formulaire de manifestation d’intérêt dûment rempli ;
* Un courrier de motivation (expression d’intérêt) ;
* Le rapport d’activité de l’année N-1 ou à défaut les références d’au moins 3 actions / projets ;
* Les pièces administratives suivantes : agrément délivré par l’autorité de tutelle, statuts de l’OSC, récépissé d’enregistrement, composition du Conseil d’Administration ou de l’instance de gouvernance de l’OSC.

**Les dossiers doivent être envoyés en format électronique en français ou en arabe avant le 22/02/2019 à l’adresse suivante :** [g.julien@institutbioforce.fr](mailto:g.julien@institutbioforce.fr)

## **Calendrier indicatif**

|  |  |
| --- | --- |
| **EVENEMENT** | **DATE** |
| Publication Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) | 21/12/2018 |
| Date limite pour les demandes d’éclaircissements à l’Institut Bioforce | 08/02/2019 |
| Dernière date à laquelle des éclaircissements sont donnés par l’Institut Bioforce | 15/02/2019 |
| Date limite de soumission des dossiers d’AMI | 15/03/2019 |
| Comité d’évaluation des dossiers reçus | 29/03/2019\* |
| Notification des résultats d’évaluation | Semaine du 01/04/2019\* |
| Atelier de lancement des activités et de présentation des outils aux OSC sélectionnées | Semaine du 15/04/2019\* |

*\* Dates fournies à titre indicatif, susceptibles d’être modifiées*